



**FNEC FP FO 78**

4, place de Touraine  
78000 Versailles

---

DÉCLARATION CSA SD DU 10 FÉVRIER 2025

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

En préambule de cette déclaration, nous vous informons qu'ayant reçu le projet de redécoupage des circonscriptions vendredi en fin d'après-midi, il nous a été impossible d'étudier les documents. Cependant, nous souhaitons que les modifications soient portées à la connaissance de tous les personnels et non seulement aux participants du prochain mouvement départemental.

L'accord de cessez-le-feu à Gaza, très précaire, est un soulagement dans une situation où de nombreuses institutions internationales ont dénoncé ce que la Cour de justice internationale qualifie de génocide perpétré contre la population civile palestinienne. Cet accord ne signe pas pour autant la fin de l'oppression du peuple palestinien. La guerre se poursuit également en Ukraine. Elle menace de s'amplifier. La FNEC FP-FO refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en conflit et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent et de l'arrêt des livraisons d'armes.

Dans son discours de politique générale, le 1<sup>er</sup> ministre, François Bayrou a annoncé la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par le président Macron. Il a annoncé qu'il chargerait les organisations syndicales de se réunir en concertation pendant 3 mois pour trouver « un accord d'équilibre » sur le financement des retraites. La FNEC FP-FO considère que les salariés n'ont rien à y gagner mais au contraire tout perdre : il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron Borne combattue pendant des mois par la majorité des Français imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique (réforme par points rejetée déjà massivement en 2020 ou par capitalisation). FO réaffirme son exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et du maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Aggravant les efforts demandés par le précédent gouvernement, le Premier ministre Bayrou impose une cure d'austérité de 50 milliards, afin de réduire l'endettement du pays. Ce sont les services publics, en particulier l'école, l'hôpital, la culture, déjà exsangues, qui en font les frais, tandis que les patrons et les actionnaires continueront de réaliser des bénéfiques records, largement liés aux exonérations fiscales et sociales.

Ce budget est d'une violence inédite envers les personnels et l'Ecole publique : gel de la valeur du point d'indice, indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90%, suppressions de postes dans les écoles... Autant de mesures qui remettent en cause les conditions de travail des personnels, leur statut, et le fonctionnement même de l'Ecole publique.

A nouveau, les fonctionnaires et agents publics subissent une politique d'austérité, sans précédent, à nouveau ils sont la variable d'ajustement d'économies drastiques en totale contradiction avec les discours hypocrites des différents ministres.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la première phase de la carte scolaire pour la rentrée 2025.

Avant tout, nous souhaitons remercier les personnels de la DOS pour leur important et rigoureux travail.

L'an passé, votre prédécesseure se félicitait de la dotation exceptionnelle accordée au département des Yvelines. Cette année, force est de constater que l'enveloppe est négative et que vous devez rendre 35 postes alors que des moyens sont nécessaires pour limiter la dégradation de nos conditions de travail.

Au prétexte d'une baisse démographique, le ministère reprend 43 ETP pour notre département. Pour la FNEC FP FO cette baisse démographique devrait permettre, non de supprimer des postes mais d'améliorer les conditions d'enseignement par la réduction des effectifs. Vous proposez la fermeture de plus 160 classes et ne proposez que 112 ouvertures. La FNEC FP FO ne peut s'en satisfaire !

Vous avez décidé d'abonder la brigade de remplacement de 10 postes ETP. Cette dotation est largement insuffisante au regard du manque criant de remplaçants, mettant en grande difficulté les équipes. Pour la FNEC FP FO, c'est plus de 100 postes de remplaçants qui seraient, sur ce département, nécessaires pour permettre d'assurer les absences, les heures de pondération réglementaires et la formation continue inscrite dans le statut des Professeurs des Ecoles.

Au sujet de la gestion du remplacement, la FNEC FP FO constate que des remplaçants sont positionnés pour remplacer les personnels soumis aux visites croisés dans le cadre des formations constellations que vous leur imposez, alors que partout des enseignants en congé ne sont pas remplacés. C'est inacceptable !

Alors que des centaines de postes RASED ont été fermés depuis 15 ans, vous décidez d'aggraver davantage la situation en ne créant aucun poste RASED en ne répondant pas à la difficulté scolaire et aux besoins des élèves.

Concernant l'école inclusive, vous créez comme le demande le Rectorat 2 postes UPE2A et 2 postes ULIS. Ces ouvertures ne répondent aucunement aux besoins croissants des élèves relevant de filières ou d'établissements spécialisés.

La FNEC FP FO revendique le maintien et surtout la création de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH au regard des 600 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire sans accompagnement. Et ce n'est pas l'annonce du gouvernement de créer 2.000 postes d'AESH qui résoudra cette situation. En l'absence d'un statut et d'un salaire dignes de ce nom, il n'a absolument pas la certitude d'un tel recrutement.

Face à l'agression que constitue le budget Bayrou, la FNEC FP FO est inconditionnellement au côté des personnels, des parents d'élèves et des élus locaux qui se mobilisent pour la défense de l'Ecole publique.

La FNEC FP FO revendique :

- L'annulation des 470 suppressions de postes du budget Bayrou !
- La création des postes nécessaires pour diminuer les effectifs par classe, créer des postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés !
- L'ouverture des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- Le dégel du point d'indice et sa revalorisation à hauteur de 20%
- L'annulation du prélèvement de 10% du traitement en cas d'arrêt maladie

La FNEC FP FO s'oppose à toutes les fermetures de classe, à toutes les suppressions et revendique la création de tous les postes nécessaires au bon fonctionnement des écoles

Comme le prévoient les textes, la FNEC FP FO demande un vote sur cette carte scolaire.

Nous vous remercions de votre attention.